

Programme court de deuxième cycle en vérification interne

Téléphone : 514 987-3000 #6310
Courriel : verificationinterne@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
0719	Programme court de deuxième cycle en vérification interne	Attestation d'études, Att.	12

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Temps partiel : cinq trimestres
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le programme court de deuxième cycle en vérification interne propose une formation spécialisée dans le domaine de la vérification interne. Il a pour finalité le développement d'une approche globale de la vérification interne et des fondements théoriques et méthodologiques qui en sous-tendent la pratique. Plus précisément, au terme de ce programme, les étudiants seront en mesure de: maîtriser les fondements théoriques de la vérification interne et les pratiques qui y sont associés (évolution de la vérification interne, rôle et responsabilités du vérificateur interne, contexte législatif, normes de la profession, etc.), et plus particulièrement les aspects éthiques de la profession; évaluer la qualité et la pertinence des pratiques en vérification interne dans différents contextes (conformité aux lois et règlements, sécurité de l'information, certification, etc.); maîtriser les fondements méthodologiques et les outils du contrôle interne, incluant les outils informatiques, afin de pouvoir les adapter à une mission spécifique de vérification spécifique; choisir une stratégie de vérification en fonction de la mission spécifique, des objectifs poursuivis, des outils disponibles, ainsi que de la pertinence et la suffisance de preuves; appliquer les différentes étapes d'un processus de vérification interne.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder des connaissances de base en comptabilité. Tout dossier de candidature comportant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission ;

ou

posséder un titre comptable (CA, CMA, CGA) ;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins deux années dans le domaine de la vérification interne.

Tous les candidats devront posséder une connaissance suffisante des langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants. Pour une cohorte

donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt inscrits est atteint.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne seulement.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle.

Lorsque la préparation des candidats sera jugée insuffisante en raison de lacunes dans leurs connaissances, les candidats pourront être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique. Dans certains cas, une entrevue avec le Sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée afin de vérifier les acquis des candidats.

Régime et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement. Durée des études : cinq trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

SCO7701 Fondements de la vérification

SCO7702 Contrôle interne et technologie de l'information

SCO7703 Processus de vérification de gestion

SCO7704 Activité de synthèse en vérification interne

Remarque : Les activités de ce programme sont réparties sur plusieurs trimestres et ne donc sont pas offertes à chacun des trimestres.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

SCO7701 Fondements de la vérification

Ce cours constitue une introduction aux fondements de la vérification en général, et plus particulièrement de la vérification interne. Il présente d'abord le rôle et l'évolution de la vérification, en insistant sur les aspects éthiques. Il décrit ensuite les normes reconnues et le cadre législatif dans lequel s'inscrit la vérification tels que la saine gouvernance et la reddition des comptes. Il aborde finalement les privilèges et responsabilités du vérificateur, ainsi que les différents rôles que celui-ci peut jouer au sein des organisations. Thèmes abordés : principes de vérification; exigences législatives et professionnelles; normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne; gouvernance d'entreprise; reddition de comptes; Charte de la fonction vérification interne; domaines de pratique du vérificateur interne; vérification interne et fraude.

SCO7702 Contrôle interne et technologie de l'information

Ce cours présente les fondements du contrôle interne, les modèles de contrôle reconnus, ainsi que la structure d'imputabilité imposée par les législations canadienne et américaine. Il distingue les différents types d'activités de contrôle et présente l'environnement technologique dans lequel ces activités s'exercent habituellement. Thèmes abordés : processus de gouvernement d'entreprise liés au contrôle; définition du contrôle interne; principaux modèles de contrôle; structure d'imputabilité; activités de contrôle financier et comptable; activités de contrôle de gestion; technologie de l'information.

SCO7703 Processus de vérification de gestion

Ce cours présente les notions qui permettent de planifier, d'exécuter et de faire rapport sur les résultats d'une mission de vérification interne. Le cours aborde toutes les étapes d'une planification d'une mission de vérification interne basée sur l'analyse des risques, ainsi que sur la pertinence et la suffisance des preuves. Il explique comment établir et exécuter un programme de vérification, évaluer les résultats, écrire selon les normes appropriées un rapport de vérification interne efficace et exercer un suivi sur les recommandations formulées. Thèmes abordés : - objectifs de la vérification interne; - pertinence et suffisance des preuves; - outils de vérification; - gestion d'un service de vérification interne; - planification périodique de la vérification interne; - planification d'une mission de vérification; - exécution du programme de vérification; - communication des résultats de la vérification; - exercice de suivi des recommandations et des plans d'actions; - vérification de gestion de systèmes particuliers.

SCO7704 Activité de synthèse en vérification interne

Ce cours vise à réaliser une mission de vérification interne portant sur un système ou un processus particulier : analyse des risques, planification de mission, exécution du programme de vérification, évaluation des résultats, rédaction du rapport de vérification normalisé et communications relatives au rapport. L'activité peut prendre la forme d'un stage ou d'un travail dirigé et peut être réalisée de façon individuelle ou collective.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 28/01/11, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013